

J'aime les LOUPS !



Association pour la protection
des animaux sauvages



Un animal très spécial !



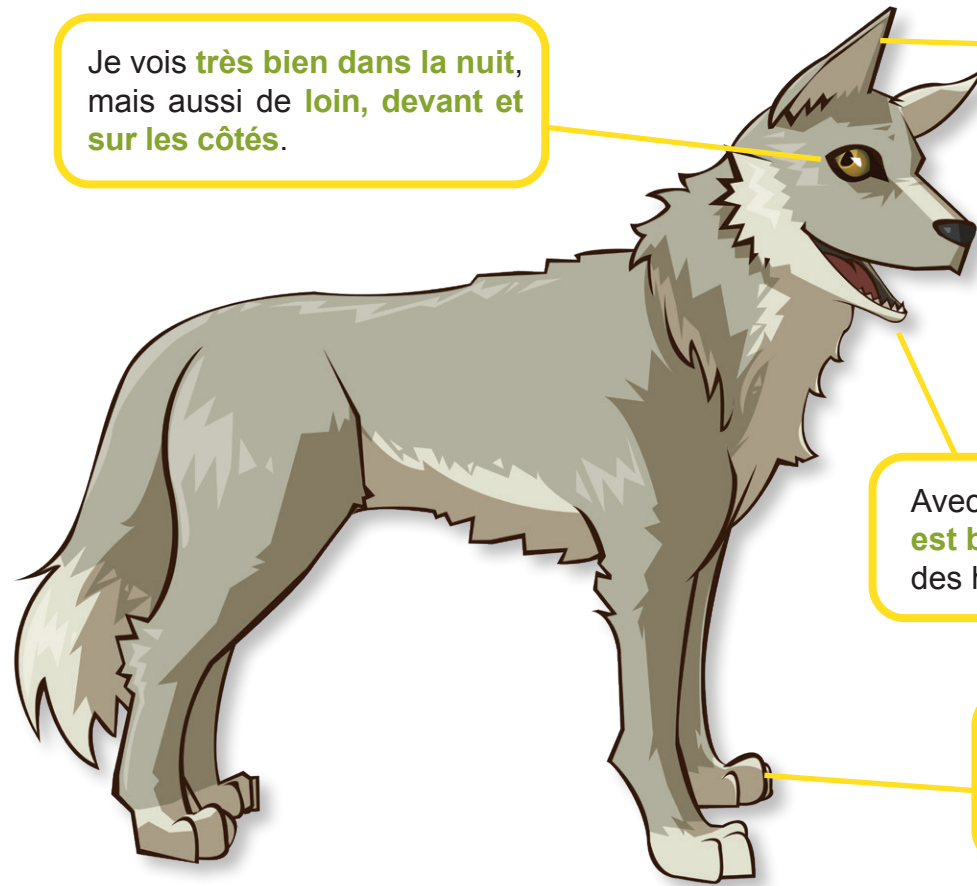
Je vois **très bien dans la nuit**, mais aussi de **loin, devant et sur les côtés**.

Je peux entendre certains sons jusqu'à 10 km.

Je peux **sentir la présence d'un animal à plus de 3 km** ou 3 jours après son passage !

Avec mes 42 dents, **ma mâchoire est bien plus puissante** que celle des hommes.

Lorsque je trotte, je pose ma **patte arrière exactement dans la trace de ma patte avant**.



Le loup est un mammifère carnivore.

Longueur : 1,40 à 1,80 m dont 30 à 40 cm pour la queue

Hauteur à l'épaule : 60 à 80 cm

Poids : 20 à 35 kg en France

Durée de vie : 8 à 16 ans

Répartition en France : Alpes, Pyrénées, Vosges, Vercors, Jura, Massif Central

«UNE FAIM DE LOUP»

Je mange des petits rongeurs, des oiseaux, des lapins, des renards, des chevreuils, des cerfs, des sangliers... **Je peux rester plusieurs jours sans manger comme je peux engloutir 10 kg de viande en un seul repas** (environ 100 steaks hachés) ! Je me nourris des animaux faibles ou malades, du coup les plus forts continuent à vivre dans la nature.



La vie en meute

Je vis en groupe, appelé **meute**, de **2 à 8 loups**. Ma famille est bien organisée, **un couple dominant dit «alpha»** dirige les activités de la meute : chasse, déplacements, défense du territoire... Ce couple est le seul à pouvoir faire des petits.



© D. Maier



Une louve peut avoir entre **3 et 8 petits par portée**. Toute la meute participe à la protection des louveteaux. Nés entre avril et juin, les louveteaux rejoignent la meute pour apprendre à chasser en automne.

Rétablir la vérité



Je n'attaque pas l'homme

Je ne suis pas dangereux : j'ai peur de l'homme et je m'enfuis dès qu'il s'approche.

Je n'ai pas été réintroduit

J'avais disparu de France à cause de la chasse. Je suis revenu à pied, d'Italie, en passant par les montagnes.

Le plus grand danger pour les moutons, ce n'est pas moi

Les maladies, les parasites et les chiens laissés sans surveillance font bien plus de dégâts. De plus, il existe des moyens efficaces pour protéger les troupeaux, comme le patou (chien de protection).



© C. Joubert



Un patou, chien de protection des troupeaux

Protège les animaux avec l'ASPAS



- Le loup est menacé par des tirs au fusil alors qu'il est protégé par la loi, en France et en Europe.

- En France en 2018, on compte à peine 400 loups. Ils pourraient re-disparaître rapidement si on continue à autoriser les chasseurs et les bergers à les tuer.

Participe aux actions de l'ASPAS, avec tes parents ou ton école

Aménage ton jardin ou ton école comme un refuge pour les animaux : installe des nichoirs et des abreuvoirs avant le printemps pour les oiseaux, des nichoirs spéciaux pour sauver la chouette effraie en automne. En hiver, pose des mangeoires pour les oiseaux, des abris pour les chauves-souris ou les amphibiens.

Lors de leur migration entre février et avril, **aide les crapauds et les grenouilles à traverser la route** pour ne pas qu'ils se fassent écraser.

Colle des silhouettes sur les fenêtres pour éviter les collisions des oiseaux sur les vitres.

Ramasse les déchets abandonnés par certains pêcheurs pour ne pas blesser les animaux.



ASPAS - 928 chemin de Chauffonde
CS 50505 - 26401 Crest Cedex
Tél. 04 75 25 10 00 - www.aspas-nature.org
contact@aspas-nature.org

